

Les membres du Forum de la population ont participé au Conseil d'administration pour nous faire part de leur bilan pour l'année 2008-2009 et des perspectives 2009-2010.

Bilan 2008-2009	Perspectives 2009-2010
<p>Avis :</p> <ul style="list-style-type: none">Plan stratégique et plan d'action régional en santé publique;Modalités de consultation à l'égard du plan d'action pour les personnes handicapées; <p>Préoccupations :</p> <ul style="list-style-type: none">Chutes chez les aînés;Problématique du suicide;Accès aux services médicaux;Transport collectif;Résidences pour personnes âgées; <p>Participation à certaines consultations :</p> <ul style="list-style-type: none">Journées en santé publique;Comité d'éthique de santé publique;Condition de vie des aînés;Révision du cadre de référence à l'intention des organismes communautaires;Jury Prix d'excellence.	<ul style="list-style-type: none">Dossier « Personnes âgées » : situation de l'hébergement dans la région, offre de service, RSIPA, Proches aidants;Dossier « Prévention-promotion », thèmes pour le rapport du DSP et état d'avancement du PAR;Programme « Chutes chez les aînés »;Problématique du suicide : entente intersectorielle; <p>Avis, commentaires et /ou recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none">Campagne de prévention du régime des plaintes;Modalités de consultations : engagement jeunesse, satisfaction des services;Avis final sur la révision du cadre de référence à l'intention des organismes communautaires à la suite des recommandations du VGQ;PMO : projets de réorganisation du travail dont infirmière praticienne spécialisée, infirmière auxiliaire au bloc opératoire, télémetrie, etc.;Délais d'accès aux services.

Plan d'action 2009-2012 de l'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches à l'égard des personnes handicapées

Afin de satisfaire à l'article 61.1 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale et en continuité avec le plan précédent adopté le 20 juin 2007, l'Agence a adopté un nouveau plan d'action pour couvrir la période 2009-2012. Comme la loi commande un plan annuel, une mise à jour sera effectuée annuellement. Cette façon de faire permettra d'assurer un suivi efficace de l'actualisation des mesures.

Réorganisation des programmes régionaux de soins longue durée psychiatrique déployés par le Centre de santé et de services sociaux des Etchemins; Projet de réinsertion sociale

Des ajustements au modèle d'organisation des programmes régionaux de soins longue durée psychiatrique pour la région de la Chaudière-Appalaches permettant d'habiliter le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle Chaudière-Appalaches pour la prise en charge des personnes présentant une déficience intellectuelle et nécessitant des services spécialisés en vue de leur fournir des services de réadaptation, d'adaptation et d'intégration sociale ont été proposés et s'actualiseront en 2009-2010.

En décembre 2008, une équipe d'experts (médecins et gestionnaires) de la Curatelle publique, après rencontre avec les patients et l'étude de chaque dossier, ont recommandé notamment :

- Le transfert et la prise en charge par le CRDI-CA des personnes présentant une déficience intellectuelle en vue d'assurer leur réadaptation, leur adaptation et leur intégration sociale;
- L'intégration des personnes ayant un diagnostic psychiatrique dans un véritable programme de santé mentale avec ressources professionnelles dans le but de favoriser leur stabilisation et leur intégration éventuelle dans la communauté à l'intérieur de ressources d'hébergement convenant à leur état de santé.

La révision du modèle d'organisation des programmes régionaux de soins longue durée psychiatrique impliquant le CSSS des Etchemins, le CHAU Hôtel-Dieu de Lévis et les autres centres de santé et de services sociaux de la région sera réalisée en cours d'année.

Politique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches en matière d'approvisionnement et de location de biens, de services et de services professionnels

La Politique en matière d'approvisionnement et de location de biens, de services et de services professionnels a été mise à jour pour la rendre conforme et complémentaire aux nouvelles obligations légales du Conseil du Trésor, des règlements et des politiques de gestion contractuelle du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), plus particulièrement les exigences de l'article 10 de la politique du MSSS. La politique amendée permettra de détenir une politique claire encadrant les procédures d'achats de biens et de services.

Engagement final des crédits pour l'exercice financier 2008-2009

Ces investissements permettront de répondre à des objectifs d'accessibilité aux soins, de circulation de l'information clinique et d'amélioration de la performance tel qu'il est priorisé dans les plans ministériels. Aussi, ces allocations budgétaires permettront d'améliorer l'accès aux services médicaux de première ligne et spécialisés, notamment pour les services de radiologie. De plus, elles permettront de soutenir l'action communautaire. La mise en œuvre du Dossier de santé du Québec permettra de supporter le continuum de soins et services dans la région de la Chaudière-Appalaches, tout en assurant un très haut niveau de sécurité quant à la confidentialité de l'information.

Les sommes seront réparties comme suit :

Projets retenus	Montant
1. Allocations non récurrentes dédiées aux organismes communautaires :	
• L'Éveil (groupe d'entraide pour personnes atteintes de maladie mentales) – Démarrage d'un atelier de couture;	38 000\$
• Le Havre (groupe d'aide et d'entraide pour la personne vivant avec un problème de santé mentale) (Territoire de Thetford) – Diminution de la liste d'attente au programme d'intégration socioprofessionnelle et maintien des différents services;	10 500\$
• Au Bercail de St-Georges – Coûts d'une formation axée sur l'intervention auprès de personnes avec des troubles de comportement;	4 540\$
• Association des personnes handicapées de la Chaudière (territoire de la Beauce) – Élimination de la liste d'attente aux ateliers occupationnels et ajout d'une journée supplémentaire;	27 500\$
• Association d'entraide communautaire La Fontaine (territoire du Grand Littoral) – Aménagement extérieur et salle de bain adaptés;	16 000\$
• L'Arc-en-ciel (territoire de Montmagny-L'Islet) – Achat de matériel d'occupation et d'ameublements adaptés nécessaires à des ateliers occupationnels;	5000\$
• Association pour l'intégration sociale (région Beauce-Sartigan) – Coûts de transport de sa clientèle ayant une déficience intellectuelle dans un camp d'été;	20 000\$
• Atelier occupationnel Rive-Sud Inc. – Évitement de la rupture de ses services;	14 000\$
• Le Havre (territoire de Thetford) – Implantation d'un service de supervision de droits d'accès;	9 500
• Le Berceau (territoires de Thetford, Beauce et Nouvelle-Beauce) – Coût du transport/accompagnement de sa clientèle;	15 000\$
• Somme dédiée pour assurer la promotion de nouveaux services aux agresseurs sexuels et offre de formation spécifique en lien avec les agresseurs sexuels.	12 000\$
Sous-total :	182 000\$
2. Prévention des chutes chez les aînés avec la Direction de la santé publique et de l'évaluation (DSPE). Déploiement des services individualisés de prévention des chutes chez les aînés dans le cadre d'un projet pilote d'implantation dans un ou deux territoires de CSSS de la région.	100 000 \$
3. Réintégration sociale aux Etchemins (Désinstitutionnalisation de 26 clients vers le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI) et accès à une forme d'hébergement plus légère et décentralisée pour 13 clients en santé mentale).	150 000 \$
4. Projet régional Dossier de santé du Québec - Dossier clinique informatisé (DSQ-DCI) concernant 6 établissements. Ce projet facilitera l'accès aux données cliniques diagnostiques au sein des réseaux locaux de services. Le projet comporte plusieurs volets et l'investissement proposé servira à débiter les travaux de l'infrastructure technologique du DCI local et régional. Le DCI représente un outil indispensable dans le travail quotidien des cliniciens.	783 000 \$
Total	1 215 000 \$

Engagement des comptes à payer 2008-2009

La procédure d'engagement des comptes à payer constitue un moyen de s'assurer que tous les engagements effectués en cours d'année seront provisionnés au moment du décaissement durant un exercice subséquent. La démarche s'appuie sur les principes comptables généralement reconnus et les normes et pratiques de gestion en vigueur dans le réseau de la santé et des services sociaux.

Rectificatifs postbudgétaires des établissements privés conventionnés	368 433 \$
Répit spécialisé	49 000 \$
Travaux de planification du PREM-RUIS Université Laval	25 000 \$
Services préhospitaliers d'urgence	397 935 \$
Total	840 368 \$

Autorisation de signatures découlant des transactions avec la Régie de l'assurance maladie du Québec

Les personnes nommées à titre de signataires autorisés de l'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches auprès de la Régie de l'assurance maladie du Québec sont :

- Docteure Monique St-Pierre, directrice des services de santé et de médecine universitaire;
- Monsieur Émilien Bouffard, directeur des services sociaux et communautaires;
- Monsieur Marc Tanguay, président-directeur général;
- Docteur Philippe Lessard, directeur de santé publique et de l'évaluation;
- Docteur Yv Bonnier-Viger, adjoint au directeur de santé publique et de l'évaluation;
- Monsieur Jacques Samson, adjoint administratif et coordonnateur des services de surveillance, recherche, évaluation;
- Madame Marie-Noëlle Lavoie, coordonnatrice des services en promotion de la santé physique et psychosociale;
- Docteure Diane Morin, coordonnatrice des services en maladies infectieuses;
- Monsieur Jean-Pierre Vigneault, coordonnateur des services de santé et environnement et de santé au travail.